

ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Lutte contre le banditisme :

Quelles ^{P.5}
contributions
pour les
municipalités ?

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 477 du 16 Nov. 2023

Audit du fichier électoral :

Les résultats de l'OIF connus ^{P.3}



Sommet Afrique-Arabie Saoudite :

Un nouveau cadre de ^{P.3}
partenariat dans les tuyaux

Journée mondiale du diabète :

Dr Bernard
Johnson ^{P.p6&7}
nous parle
de la maladie

MCC 2024 :

14 indicateurs ^{P.5}
validés par le Togo

Le bégaiement, parlons-en

Le bégaiement est un trouble de la parole. Il se caractérise par des répétitions involontaires et l'allongement de sons et de syllabes, souvent accompagnés de pause et de blocages. Le bégaiement empêche de s'exprimer en continu. De manière générale, le bégaiement nuit à la parole.

Lorsqu'il apprend à parler, un tout petit peut répéter certains mots ou parties de phrases. Ces hésitations sont tout à fait normales. Toutefois, lorsqu'il répète des parties de mots (Exemple : « ba-ba-ba-nane ») ou étire des sons (Exemple : « fffffille ») et bloque sur d'autres (exemple : « p...papa »), alors il présente peut-être un problème de bégaiement.

Le plus souvent, le bégaiement apparaît vers l'âge de 2 à 5 ans. Il peut aussi se manifester à l'âge scolaire, voire à la puberté. A l'âge préscolaire, autant de filles que de garçons bégaiement. Toutefois, à l'âge scolaire, 3 à 4 fois plus de garçons que de filles bégaiement. Globalement,

1% de la population bégaiement. Les difficultés des enfants d'âge scolaire deviennent plus importantes si aucune n'est mise en place.

Le bégaiement s'accompagne souvent de manifestations physiques comme des tics au visage, des clignements des yeux ou encore des trépignements. L'enfant peut aussi retenir sa respiration et avoir des mouvements involontaires des bras ou des jambes quand il a de la difficulté à bien prononcer des mots. Le bégaiement se manifeste par certaines hésitations dans la parole bien typiques : répéter plusieurs fois un mot d'une seule syllabe ; répéter une partie d'un mot ; vouloir faire un son sans qu'il ne sorte.

Causes du bégaiement

La génétique est la plupart du temps la cause du bégaiement. Ce facteur semble encore plus marqué chez

les enfants qui bégaiement depuis un certain temps et chez qui les traitements semblent moins bien fonctionner. D'ailleurs, il y a peu de chances que le bégaiement disparaisse sans traitement chez les enfants dont un membre de la famille bégaiement ou a bégaiement longtemps.

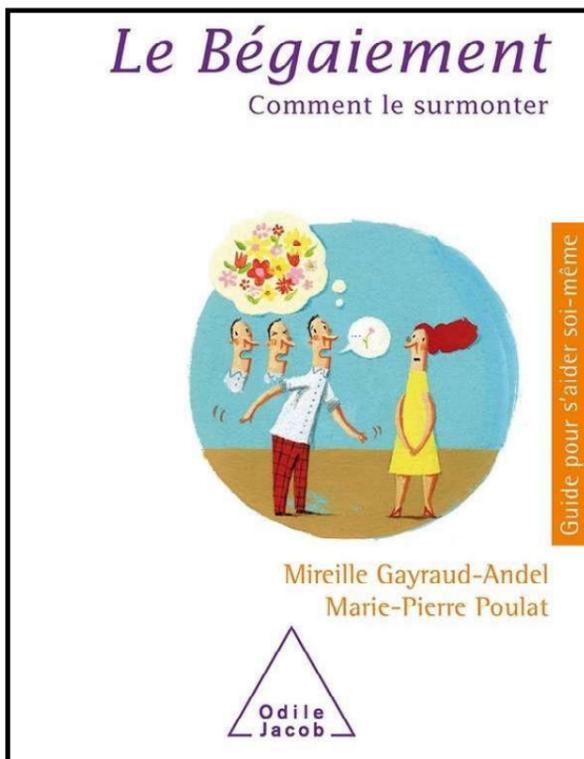
Le bégaiement peut être aussi amplifié par la réaction émotionnelle de l'enfant. En effet, sa réaction peut augmenter ses tensions physiques et par le fait même, les hésitations dans sa parole. Toutefois, il est à noter que ce ne sont pas les émotions et la gêne qui causent le bégaiement.

il faut consulter les services en orthophonie pour l'évaluation et le suivi. Lors des rencontres d'évaluation, l'orthophoniste détermine si l'enfant a réellement un problème de bégaiement ainsi que le degré de sévérité du trouble, le cas échéant. A partir de ces observations, l'orthophoniste peut établir des objectifs d'intervention.

Le suivi en orthophonie vise à rendre la parole de l'enfant fluide. L'orthophoniste travaille d'abord l'expression fluide dans la conservation en clinique, puis dans la vie de tous les jours. De façon générale, le bégaiement est un trouble qui se traite à plus forte raison lorsque l'intervention a lieu aussi tôt que possible après l'âge de 4 ou 5 ans.

Toutefois, aucune approche d'intervention n'est reconnue efficace dans toutes les situations avec tous les enfants, même si certaines ont montré leur efficacité » en particulier le programme Lindcomb. L'orthophoniste est en mesure d'évaluer quelle approche privilégier.

La rédaction



Traitements

Pour traiter ce mal,

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 13 au 19 Novembre 2023

JEANNE D'ARC	Près de Marox-Renault-Star	90 86 40 51
ETOILES	10 Av. Nouvelle Marche	96 27 05 05
DES APÔTRES	Akodésséwa, Face Etocotran	70 45 38 05
CHÂTEAU-D'EAU	Près Château d'eau de BE	96 80 08 88
ADJOLOLO	Rue du CMS de Nyekonakpoe	97 93 86 59
HOPITAL	Face Hôpital CHU-TOkoin	22 20 08 08
BON SECOURS	Rue Grand Collège du Plateau – Cassablanca	70 45 76 74
LIBERATION	Avenue Libération Prolongée	22 22 25 25
ISIS	Avenue Jean Paul 11 rès des rails NUKAFU Gal,	70 44 83 87
YEM-BLA	Av. Akéi face à la Résidence	90 88 98 72
CITRUS	Attiégou Carrefour DVA, Grand Contournement	70 44 59 24
FRATERNITE	Hédzranawé près de la Clinique St Joseph	22 26 81 55
BAH	Face EPP Hédzranawé	90 55 79 59
APOTHEKA	Face siège FTF, route de Kegué	70 44 33 33
MISERICORDE	Bê kpota, 300m de NISSAN, A côté de Station MRS	96 80 09 45
LE PROGRES	non loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota	70 45 86 55
ELI-BERACA	Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de poste	99 91 13 42
LA REFERENCE	Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba	96 80 09 96
BONTE	Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol	96 80 09 00
AZUR	Apédokoè-Gbomamé, rte d'Atigangomé, Carrefour Obéna,	90 49 44 56
JAHNAP	A côté de EPP Gakli, Didjolé-Gakli, immeuble Favo	96 80 09 29
CONFIANCE	Face GTA	91 01 33 38
LUMIERE	Agbalepedogan près du Rond Point de l'Œuf	70 43 15 49
GROUPE C	Agbalépédogan non loin de l'EPP Groupe C	99 98 20 87
ORCHIDEES	AGOE-TELESSOU, LEO 2000	99 01 03 74
SOLIDARITE	Avédji Limousine, Près de l'UTB Totsi	96 80 09 76
VICTOIRE	Avédji Wéssomé, voie douane(Après les rails)	70 45 74 92
ARC-EN-CIEL	Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot	70 42 50 00
APOU ANTOINE	Agoè-Assiyéyé Face TOTAL Minamadou II	70 41 36 12
SHALOM	Agoè-Cacavéli, non loin de BKS.	70 49 96 510
AGOE-NYIVE	A côté de l'E lise Catholi ue d'Agoè-Nyivé	91 61 02 62
ELEMAWUSSI	Adétikopé, Nationale N°1, avant PIA	92 34 06 80
ROCHER	Agoè zongo, près du terrain de jeu de golf	92 30 06 56
ZONGO	Togblékopé entre Orabank et la station Sanol	70 49 96 55
LA MAIN DE DIEU	Agoè non loin église des AD (Temple Galilée)	93 40 21 21
ALTA AGOE	Route Mission Tové, face du Centre Culturel Loyola	70 08 46 46
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch	93 83 91 00
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003	99 85 89 07
ZOSSIME	AGOE - Zossimé, près du marché	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUERA, près de la Station service OANDO	90 67 33 24
EVA	SANGUERA, Klikamé, Non loin du T-OIL	92 16 32 32
A DIEU LA GLOIRE	Marché de Légbassito, à côté de la Poste,	93 26 36 00
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	AVEPOZO Be Kome à côté de la place publique	93 01 73 51
LA PATIENCE	A 300 mètres du CMS Ayokléfé	70 05 23 39

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS DU PAYS

l'information au coeur du développement

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

Roger GBESSIA

Equipe de rédaction

Augustin S.,
Roger GBESSIA; Brel M.,
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

Direct Print

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Audit du fichier électoral :

Les résultats de l'OIF connus

Commanditées par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les opérations d'audit du fichier électoral réalisées par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) viennent de livrer leurs résultats.

C'est à travers une rencontre avec la presse tenue ce 15 novembre 2023 au siège de la CENI que les résultats d'audit du fichier électoral ont été rendus publics. Selon Désiré Nyaruhirira, Conseiller spécial politique et diplomatique de la Secrétaire Générale de la Francophonie, le fichier électoral togolais est suffisamment fiable pour permettre une bonne organisation des prochaines élections régionales et législatives. « Comme enseignement majeur, nous tenons qu'après les vérifications et analyses menées, les experts ont délivré des conclusions rassurantes sur la qualité du fichier électoral togolais. Ceci, en termes de fiabilité de



Le président de la CENI et le représentant de l'OIF

l'opération de recensement électoral, de son caractère biométrique et de sa représentativité géographique et sociologique dans les 39 préfectures et 5 régions du pays. Ainsi, 53,80% de femmes inscrites con-

tre 46,18% pour les hommes. En sommes, je peux dire au nom des experts que le fichier électoral togolais est suffisamment fiable pour permettre la tenue des prochaines élections régionales et légis-

latives dans des conditions de confiance » indiquait-il devant les premiers responsables de la CENI et le représen-

tant de l'OIF au Togo. Il était question à travers cet audit, selon les experts de l'OIF de déterminer la conformité du fichier électoral togolais aux normes nationales et aux standards internationaux, en se fon-

dant sur des critères tels que l'inclusivité, l'actualité, l'unicité, et l'exactitude des données liées aux électeurs.

Il faut souligner également que durant les opérations d'audit, les experts n'ont pas trouvé de doublons à signaler parce qu'un travail préliminaire a été déjà réalisé par la CENI et qui a permis d'éliminer les doublons.

Notons que les opérations ont été menées par une équipe composée de 3 experts (un informaticien, un juriste et un statisticien démographique) sur demande de la CENI. Ces experts ont travaillé en toute transparence en faisant une analyse rigoureuse et objective du cadre juridique et informatif et de la démographie électorale togolaise. Un comité ad hoc a été mis en place pour suivre les travaux de l'OIF dans une approche de colla-

laboration. Ledit comité était composé de membres techniques, des experts de la CENI, des membres de la majorité parlementaire, l'opposition extraparlamentaire et représentants de la société civile. Aussi, il faut préciser que l'analyse des données issues du recensement électoral de 2023 a été menée sur la base de termes de référence élaborées par la CENI et validés par les parties prenantes.

Longtemps pointé du doigt par les acteurs politiques de l'opposition comme comportant d'innombrables irrégularités et donc source des échecs répétitifs de l'opposition au cours des échéances électorales, le fichier électoral togolais sera peut-être désormais épargné des vieux débats stériles entre acteurs de la classe politique.

La rédaction

Sommet Afrique-Arabie Saoudite :

Un nouveau cadre de partenariat dans les tuyaux

Le premier sommet saoudien africain s'est tenu le 10 novembre dernier à Riyad en Arabie Saoudite avec la participation de près d'une trentaine de dirigeants du continent dont le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé. Placé sous le thème : « Développement et prospérité : agriculture, éducation, santé et assistance humanitaire », cette conférence internationale a offert l'occasion aux dirigeants africains de discuter des opportunités d'un nouveau cadre de partenariat avec leurs homologues saoudiens.

Au cours des travaux, il était question pour les Chefs d'Etat et de Gouvernement de discuter de plusieurs sujets liés notamment au renforcement de la coopération entre les pays africains et le royaume saoudien sur la base d'un partenariat stratégique. On retiendra essentiellement de ces échanges plusieurs annonces surtout celle du déblocage prévu d'une enveloppe de plus d'un milliard US sur une période de dix ans, pour accélérer le processus de développement de l'Afrique. Des fonds qui devront s'ajouter aux 3 milliards de dollars US déjà déboursés via des projets et programmes dans plusieurs secteurs (santé, agriculture, sécurité...).

Pour mettre en œuvre les recommandations du sommet, plusieurs groupes de travail seront créés dédiés à des secteurs spécifiques afin de poursuivre les travaux. Pour cet événement d'envergure qui rassemble des Chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des personnalités du monde économique, il est question d'explorer les nouvelles opportunités de partenariat et de discuter des enjeux de l'heure.

Pour avoir pris part aux travaux, la délégation du Togo entend tirer profit du nouveau cadre de partenariat en préparation. Un partenariat gagnant-gagnant qui devrait contribuer à renforcer les liens bilatéraux fructueux qui

existent depuis les années 80 entre Lomé et Riyad. Sur ce point, il faut rappeler que le royaume saoudien a joué un rôle clé dans le financement de divers projets au Togo touchant notamment l'agriculture, les infrastructures routières et l'hydraulique. Ceci, à travers son fonds de développement. Ces dernières années, la coopération entre le Togo et l'Arabie Saoudite s'est renforcée tout comme les concertations entre les dirigeants des deux pays.

Parlant de l'appui du royaume aux actions de développement, il faut souligner que la feuille de route gouvernementale du Togo à l'horizon 2025 bénéficie des financements de la part de ce partenaire privilégié



Photo de famille

gié à travers différents projets. A travers le Fonds Saoudien de Développement (FSD), le Togo bénéficie des financements de quelques projets entre autres ceux liés aux réhabilitations des terres agricoles de Mission Tové et de la route Adagali-Atakpamé.

En outre, il est à rappeler également que l'Arabie Saoudite offre des financements au Togo dans les projets liés à l'accès à l'eau potable. En 2022 par exemple, c'est une enveloppe de 5 millions de dollars US qui ont été accordés au gouverne-

ment afin de soutenir la construction de 17 mini adductions d'eau potable (AEP) et de 15 postes d'eau autonomes (PEA) dans les régions Centrale et Plateaux. Un projet décliné dans le Plan National de dotation en eau potable et qui rejoint ceux du PASSCO 2 et BID UEMOA, actuellement en cours dans les régions de la Kara et Savanes et qui est destiné à permettre au gouvernement de doter les populations de ces localités d'environ 800 ouvrages hydrauliques.

Le royaume saoudien accompagne le

Togo dans la mise en œuvre de ses politiques de développement d'infrastructures routières et hydrauliques ; l'économie, l'énergie, les affaires et dans l'aménagement des terres agricoles. Sans oublier que plusieurs projets d'expansion du réseau de transmission et de distribution d'électricité ont été également financés. Enfin, l'entente s'est étendue aux investisseurs et opérateurs économiques avec le rapprochement entre les chambres du commerce et d'industrie des deux pays.

Roger GBESSIA



COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX

N° 001 /2023/OTR/CG/CSG

COMMUNIQUE

====000====

Le Commissaire des Services Généraux porte à la connaissance du personnel et du public qu'en raison des travaux d'aménagement de la voie longeant la façade du siège de l'OTR au siège de TOGOCOM à compter de novembre 2023, le parking devant la clôture du siège de l'OTR, face au boulevard EYADEMA ne sera pas accessible jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence, un espace tenant lieu provisoirement de parking alternatif le long et en face de la clôture Nord du siège de l'OTR (côté ARCEP) est aménagé à cet effet.

Le Commissaire des Services Généraux compte sur la patience et la collaboration de tous et de chacun pour le bon déroulement desdits travaux.

Lomé, le 09 NOV 2023

Le Commissaire des Services Généraux



Philippe Kokou B. TCHODIE

Politique :

L'ANC explique-t-elle les échecs répétitifs de l'opposition aux élections par la faute du découpage ?

Les responsables de l'Alliance Nationale pour le Changement se sont prêtés à un exercice devant la presse il y a quelques jours. Ils se sont évertués à démontrer que le découpage électoral actuel est déséquilibré et qu'il faudra le revoir avant les élections. Ils se sont basés sur les chiffres du dernier recensement général de la population et de l'habitat pour montrer que certaines régions ont plus de populations mais moins ou égal en nombre de députés que les autres. Les premiers responsables de l'ANC se sont ainsi fixés sur les élections législatives pour faire leur démonstration. Mais ce qu'ils n'ont pas pu dire à la presse c'est que dans tout découpage, le critère géographique est pris en compte, ce qui n'est pas ressorti dans leur démonstration.

Le travail effectué par les responsables de l'ANC est bien fourni et est à saluer pour une première fois, sauf qu'il est très partiel et à la limite provocateur. Ce travail qui a été fait a tablé sur la population et sa représentativité au parlement, ce qui est normal mais la superficie compte également dans un découpage. Nulle part les responsables de l'ANC n'ont fait apparaître le critère géographique. Certainement que cela a été fait à dessein pour embrouiller ceux qui ne comprennent pas grand-chose. Ils veulent conduire les populations dans une aventure incertaine. Clairement, il y a une idée que l'ANC veut faire divulguer dans la population, celle de dire aux populations de la région maritime qu'elles sont lésées. Quand les respon-

sables de l'ANC disent que le découpage électoral actuel n'assure pas aux Togolais, ni l'égalité des droits, ni l'égalité de suffrage ni même l'égalité en dignité, cela veut tout dire. Il ne sert à rien de chercher des raccourcis pour parvenir à ses ambitions parce que les Togolais sont bien avertis. Un découpage orienté uniquement sur le nombre d'habitants, autrement, basé sur le principe d'égalité tend à donner une surreprésentation aux zones surpeuplées et un déni d'existence aux régions moins peuplées. Cela, les responsables de l'ANC doivent le savoir et éviter de créer des problèmes là où ils n'existent pas. Le découpage électoral tient toujours compte de la géographie, les frontières naturelles ou humaines, la

vitalité économique et structurelle, les us et coutumes qui constituent ce qu'on regroupe sous le terme de communautés naturelles. Les spécialistes sont formels sur ces détails dans un découpage électoral parce qu'il ne faudrait pas que les régions rurales soient moins représentées ou négligées.

Même si ce que l'ANC réclame est raisonnable, cela ne se décrète pas. Les acteurs politiques doivent s'asseoir pour réfléchir sur un nouveau découpage. Heureusement, au Togo il y a un cadre de discussion qui existe notamment le Cadre Permanent de Concertation (CPC), dont l'ANC est membre. C'est justement à ce niveau qu'il faut faire l'exercice auquel le parti s'est prêté devant la presse il y a quelques jours. Il faut

discuter, faire valoir les arguments et convaincre les autres en face. C'est vrai le découpage actuel date des années mais il ne faut pas oublier qu'il est issu des discussions de Ouagadougou au Burkina-Faso entre acteurs politiques togolais. S'il doit avoir changement aujourd'hui, c'est encore autour d'une table de discussion qu'il faut le faire. En réalité le comportement des responsables de l'ANC signifie que l'opposition perd les élections à cause du découpage, ce qui n'est pas vrai. Pourquoi c'est seulement dans la région maritime que l'ANC veut rafler des sièges, cela veut-il dire que les autres Togolais ne sont pas la préoccupation de ce parti ? L'ANC doit prouver qu'elle est bien enracinée sur le territoire national comme elle le réclame en allant gagner des sièges ailleurs que dans la région maritime. Pourquoi l'ANC se fixe seulement sur les élections législatives ? Si elle n'est pas intéressée par d'autres élections pourquoi elle a toujours présenté des candidats ? Est-ce que pour la prési-



Jean Pierre Fabre

dentielle on parle également du découpage ? Si le découpage empêche l'ANC de remporter les législatives depuis des années, elle peut gagner au moins la présidentielle où le découpage ne joue pas. C'est vraiment une fuite en avant de l'ANC et ses responsables et indirectement ils prouvent leur incapacité à gagner les élections au Togo. Les élections ce n'est pas le découpage, c'est le travail sur le terrain, les stratégies déployées. Les responsables de l'ANC, ne pourront jamais prouver que le découpage électoral est la cause des échecs répétitifs de l'opposition aux élections. C'est vrai, il faut revoir le découpage électoral mais il ne

faut pas négliger le critère géographique. Il faut faire les choses bien pour éviter des conséquences à l'avenir. Cette sortie de l'ANC arrive d'ailleurs trop tard, à la veille des élections alors que celles-ci devraient se tenir cette année. Si elles avaient eu lieu, les responsables de l'ANC feraient comment avec la question du découpage. Il faut comprendre le message que ce parti d'opposition veut mettre dans la tête de ses militants. C'est pour justifier son prochain échec aux élections parce que l'ANC est consciente que le terrain est désormais dur. Le score de Jean-Pierre lors de la dernière présidentielle dit tout.

M. Mazé

MCC 2024 :

14 indicateurs validés par le Togo

Comme l'an dernier, le Togo valide 14 indicateurs du Millenium Challenge Corporation (MCC), obtenant ainsi une note de 14/20 selon les résultats de la carte des scores 2024 publiée le 08 novembre dernier à Lomé. Le pays étant désormais éligible au Programme Compact du Millenium Challenge Corporation, il ne ménage aucun effort pour maintenir ses efforts dans l'amélioration de ses politiques publiques.

Dans les détails, il faut retenir essentiellement que le Togo a validé 7 indicateurs sur 8 dans le domaine de « la liberté économique » et 5 sur 6 dans celui de la « bonne gouvernance ». Quant à la catégorie « Investissement dans le capital humain » reste l'indicateur sur lequel le pays a fait moins d'efforts avec 2 indicateurs validés sur 6.

Cependant, la carte des scores interpelle sur des questions liées à la politique fiscale, de droits politiques, de dépenses sanitaires ou encore de protection des ressources naturelles. « Lorsqu'on analyse de près les scores sur les 6 indicateurs manquants, on remarque qu'il y en a qui sont juste sur ou en dessous de la ligne médiane. Il suffit donc d'un petit effort pour les faire passer du rouge au vert » a fait remarquer Bèguédouwè

Paneto, le Secrétaire général du ministère de la planification, du développement et de la coopération, département rattaché à la Présidence de la République.

Selon Stanislas Baba, coordonnateur du MCA-Togo, le Togo reste toujours éligible au Treshold et à la formulation du Compact, avec ce score réalisé. Décidé à combattre la pauvreté au sein des populations, le Gouvernement togolais enchaîne les efforts et initiatives pour l'atteinte de ce noble objectif.

En effet, les investissements du Millenium Challenge Corporation sous forme de subventions à durée déterminée favorisent la croissance économique et aident les populations de ses pays membres à se sortir de la pauvreté. Le Programme Seuil est un programme de subvention mo-



deste du MCC qui vise essentiellement à faire progresser les réformes politiques et institutionnelles afin d'aider ses pays partenaires à mieux servir leurs populations. En collaboration avec des partenaires locaux, le MCC se préoccupe de certains problèmes urgents auxquels sont confrontés les pays en voie de développement dont le Togo. Le Programme Seuil du MCC au Togo place les citoyens togolais au centre de la stratégie de croissance du pays,

en élargissant l'accès à l'Internet et aux Technologies de Communication, en particulier pour les communautés mal desservies, les femmes et les

jeunes... Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir travailler avec le Gouvernement togolais, qui fait preuve d'un engagement fort, de progrès dans la mise en œuvre du programme et d'un engagement continu par rapport aux critères d'éligibilité du MCC au profit du peuple togolais.

Le Programme Seuil vise à aider le Gouvernement togolais à améliorer le niveau de vie des populations, surtout les couches

les plus défavorisées. Et l'un des défis auxquels il devra participer à relever est l'amélioration de l'accès des citoyens à des services Internet et de Technologies de Communication (TIC) de haute qualité et à des coûts abordables. Un problème que l'on pourra résoudre en encourageant les investissements du secteur privé, en développant un régime de régulation indépendant, en étendant les services aux zones mal desservies et en augmentant l'utilisation des TIC essentiellement chez les femmes et les petites entreprises.

L'autre défi de taille que le programme américain devra aider à relever, c'est bien la solution aux problèmes fonciers. Dans ce domaine précis, il faut dire que malgré les nombreuses réformes opérées dans le souci d'assainir le secteur, des difficultés énormes subsistent et met à rudes épreuves la cohabitation et le vivre-ensemble au sein des communautés. Le programme Seuil aura donc pour objectif d'ac-

compagner les efforts du Gouvernement en vue d'accroître l'accès formel aux terres par la reconnaissance et la protection des droits fonciers légitimes dans cinq zones pilotes du pays, et l'élaboration d'un cadre réglementaire pour la mise en œuvre du nouveau code foncier proposé. Le programme intègre des mécanismes de responsabilisation stricts pour garantir que les fonds du MCC sont effectivement liés aux résultats et ne sont utilisés qu'à des fins de programmation.

Notons que le Millenium Challenge Corporation est une agence indépendante du Gouvernement américain créée en 2004 et qui s'efforce de réduire la pauvreté dans le monde à travers la croissance économique. Il accorde des subventions et assistance aux pays pauvres qui respectent des normes rigoureuses en matière de bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption ou encore le respect des droits démocratiques.

Kokou Amenté

Lutte contre le banditisme :

Quelles contributions pour les municipalités ?

Le ministère en charge de la jeunesse a engagé une lutte contre le banditisme au Togo. Une lutte à laquelle les municipalités sont appelées à jouer leurs partitions pour combattre les fléaux qui minent la jeunesse à savoir la consommation de la drogue et l'alcool. Le message a été porté à l'endroit des élus locaux la semaine dernière par la ministre Mme Myriam Dossou-d'Almeida.

Pour combattre les fléaux de la consommation de la drogue et de l'alcool, les maires des 117 communes du pays sont sollicités à prendre un engagement actif pour accompagner le gouvernement dans cette lutte. « La consommation de substances psycho actives et d'alcool a pris de l'ampleur chez la jeunesse et la propension à la contagion de ce mal a nécessité que nous renforçons les initiatives de solutions et que nous mettions ensemble pour réfléchir. L'action de proximité fait des maires des partenaires incontournables pour la réussite des programmes du gouvernement » a indiqué Mme Myriam Dossou-d'Almeida.

Un programme de référence pour le soutien à la transformation et à l'insertion des jeunes (PRESTIJ) en cours d'élaboration, sera présenté aux municipalités afin de mutualiser les réflexions. En outre, plusieurs actions pourront également intervenir également intervenir bientôt. Il s'agit des campagnes de sensibilisation et d'information, des interdictions de vente ou le démantèlement des réseaux de distribution.

C'est devenu quasiment le nouveau mode de vie pour la jeunesse togolaise ces dernières années. De plus en plus de jeunes s'adonnent à la drogue un peu partout dans les coins des différentes périphéries

de la capitale et même à l'intérieur du pays. Mais le drame, est que ces apprenants qui se préparent à mener une vie de délinquance, se permettent de transporter leurs nouveaux modes de vie dans leurs établissements scolaires. Le phénomène devient inquiétant en raison de l'ampleur qu'il ne cesse de prendre dans la capitale et ses quartiers périphériques.

La drogue pour les jeunes, c'est devenu une affaire courante, à la limite même banale. A Lomé et surtout dans les quartiers périphériques de la plage, comme Bè Hédzé, Kodjoviakopé, Ablogamé, Nyékonakpoè, Bè Pa de Souza pour ne citer que

ceux-là, il n'est pas rare d'apercevoir des fumeurs dans tous les coins. Une situation assez inquiétante qui inter-

interrogés consomment outre l'alcool d'autres substances psycho actives notamment le cannabis, le

celles de la cigarette, en raison de la durée des sessions de fumage. Les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indiquent qu'un bâton de cigarette est fumé en 8 à 12 bouffées sur une durée de 5 à 7 minutes tandis que la chicha est fumée en 50 et 200 bouffées sur une durée de 40 à 60 minutes. Contrairement à l'imagination collective des jeunes fumeurs qui pensent que la chicha est moins nocive que le tabac classique, il a été prouvé scientifiquement que dans la réalité, c'est plutôt le contraire qui est avéré.

En somme, il est du devoir pour tous les acteurs de la société de participer au combat que mène le gouvernement contre ces fléaux qui accentuent le banditisme sous toutes ses formes.

Kokou Amenti



L'alcool et la drogue

pelle les autorités du pays mais aussi les parents d'élèves et les responsables d'écoles. Interrogés, certains élèves avouent prendre ces substances nocives pour diverses raisons.

En effet, selon une étude réalisée par les équipes de la croix bleue auprès des élèves de quelques établissements scolaires en 2018, 75% des élèves

tramadol, le narguilé et la chicha. Si le cannabis est reconnu comme la drogue la plus consommée dans certains milieux, il est à souligner cependant que la chicha est de nos jours la gamme la plus adulée par les jeunes.

L'utilisation de ce nouveau produit expose les fumeurs à des quantités de fumée beaucoup plus importantes que

Journée mondiale du diabète :

Dr Bernard Johnson nous parle de la maladie

La journée mondiale du diabète a été célébrée le 14 novembre dernier. Une occasion pour la communauté internationale de sensibiliser sur le diabète une maladie chronique due à la quantité importante du sucre dans le sang. Considérée comme la maladie des riches, le diabète peut être évité en adoptant une alimentation saine et en pratiquant des exercices physiques quotidiens.

A l'occasion la Rédaction de Echos du Pays a eu un entretien téléphonique depuis la France avec Docteur Bernard Johnson, Médecin Diététicien, Nutritionniste, Diabétologue. « Le diabète peut rester pendant des années, asymptomatique et il ne peut se déclarer qu'au moment où on est déjà arrivé au stade de complication ».

Echos du Pays : Dr Bernard Johnson, bonjour

Dr Bernard Johnson : Bonjour

E.D.P : C'est quoi le diabète Docteur ?

DR Johnson : Pour répondre simplement à cette question, je on peut dire que le diabète est l'excès de sucre dans le sang. C'est cette maladie chronique qui se déclare lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline, ou lorsque l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit. Quand votre taux de sucre dépasse à jeun 1,26 g/l après 8h de jeûne et 2 g/l à n'importe quelle heure

de la journée, on peut dire que vous êtes diabétique.

E.D.P : Il existe combien de type de diabète ?

Dr Johnson : A vrai dire, on ne parle souvent que de deux types de diabète. Le type 1, dit insulino-dépendant et le type II appelé insulino-non dépendant. Et cette classification est basée sur le traitement. Le type I veut dire qu'on a besoin forcément de l'insuline pour traiter et le type II, qu'on peut traiter sans insuline donc qu'on peut le traiter par des règles hygiéno-diététiques, des médicaments par voie orale ou injectable. Je ne

parle pas de guérison du diabète, mais de son traitement. Mais entre ces deux types, il y a une forme dite diabète insulino-requérante (IR), qui est ce type de diabète qui, au départ est défini comme type II mais qui au fil du temps a besoin d'insuline et peut devenir carrément le type I. Donc le même patient est traité simultanément par des antidiabétiques oraux ou/et injectables et de l'insuline, et basculer carrément à l'insuline.

E.D.P : Quelles en sont les causes ?

Dr Johnson : La façon la plus facile d'aborder la question des causes du diabète est de

considérer ces deux facteurs qui sont l'hérédité et l'environnement. Ceci permettra d'y mettre toutes les causes qu'on veut. Le premier facteur, l'hérédité est, ce qu'on a acquis de nos parents. Diabétique de parents à enfants, personne ne peut rien et il en sera ainsi pendant des générations. On a une prédisposition génétique au diabète. Certaines personnes pensent que c'est souvent le diabète de type I. Même si c'est souvent le cas, ce n'est pas toujours le cas. On peut avoir un diabète type I avec des parents parfaitement normaux sans diabète. C'est le cas d'un enfant qui naît avec un pancréas défectueux qui ne produit pas de l'insuline.

La deuxième cause, c'est l'environnement interne ou externe. Parlant de l'environnement externe, c'est ce diabète qu'on a acquis par nos comportements dans notre environnement, par



Dr Bernard Johnson

notre façon de vivre et surtout ici, notre alimentation. On devient diabétique alors qu'on n'y était pas prédisposé. Ce type de diabète est essentiellement lié au mode de vie à savoir le surpoids, la sédentarité, l'hypertension artérielle, infections bactériennes ou virales, certaines maladies immunologiques, certaines interventions chirurgicales.

E.D.P : Quels sont les facteurs de risque du diabète ?

Dr Johnson : Les facteurs de risque du dia-

bète de type 1 sont pour la plupart inconnus. Par contre le diabète de type 2 a des facteurs de risques bien connus et leurs liens de causalité pour le développement de ce type de diabète ont été démontrés. Il y a aussi des facteurs de risque pour ce diabète de type 2 dont les liens de causalité n'ont pas été bien démontrés mais leur présence est plus souvent la présence de ce diabète. Quelques facteurs de risque de dia-

La suite à la page 7

Sport football :

Paulo Duarte prolongé à la tête des Eperviers

L'aventure du technicien portugais, Paulo Duarte et l'équipe nationale de football du Togo se poursuit. Il a prolongé son contrat pour encore 16 mois à la tête des Eperviers. Paulo Duarte va conduire la sélection nationale pour les éliminatoires de la coupe du monde 2026 et au second tour de la CAN 2025 au Maroc. La Fédération Togolaise de Football (FTF) estime que le sélectionneur a séduit par son engagement et sa dévotion et ses efforts ont contribué à instaurer une culture de travail rigoureuse et à promouvoir le talent local. La qualification de la CAN 2024 qui se joue à partir de janvier prochain était l'une de ses missions lorsqu'il prenait les Eperviers mais il a échoué dans cette première mission.

Le renouvellement du contrat de Paulo Duarte n'est pas une surprise. Après l'élimination du Togo de la CAN 2024 en septembre dernier, alors que le public sportif s'interrogeait sur l'avenir du sélectionneur, le président de la FTF a tranché. Pour le Col Akpovy, le Togo va continuer son aventure avec Paulo Duarte malgré l'élimination des Eperviers. Il a estimé même que le technicien portugais a permis à l'équipe du Togo d'avoir un fond de jeu dont les résultats sont prometteurs. « Paulo Duarte est arrivé, j'ai vu le travail qu'il abat, ce qu'il est en train de faire. Je l'encourage dans ce sens. Il faudrait qu'on travaille sur le long terme pour pouvoir bâtir une vraie équipe. Et je crois que dans un an ou deux ans, le Togo aura une formidable équipe », avait-il déclaré. Ce qu'il avait dit, c'est cela qui a été ma-

térialisé le 10 novembre dernier. C'est à travers un communiqué que la FTF a annoncé la poursuite de la collaboration avec Paulo Duarte. « **Le Comité exécutif de la Fédération Togolaise de Football est ravi d'annoncer le renouvellement du contrat de travail de M. Paulo Duarte en sa qualité de sélectionneur de l'équipe nationale de football A du Togo** » Peut-on lire dans ce communiqué. Le sélectionneur du Togo va donc poursuivre son travail pour encore 16 mois et a pour mission de conduire les Eperviers pour les éliminatoires de la coupe du 2026 et à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025. Arrivé à la tête de l'équipe nationale du football du Togo en août 2021 en remplacement de Claude Leroy qui avait démissionné, Paulo Duarte est déjà passé à côté de sa pre-

mière mission. Il devrait qualifier le Togo pour la prochaine CAN en Côte d'Ivoire mais à la fin des éliminatoires, le Togo a terminé 3^{ème} du groupe B. Les billets qualificatifs sont enlevés par le Burkina-Faso et le Cap Vert. A son arrivée, il avait fait de bons résultats au cours des matches amicaux et a convaincu les amoureux du ballon rond. Mais le début des éliminatoires a été catastrophique pour lui est ses poulains, à la fin le Togo rate la CAN. Le public sportif a commencé par émettre des doutes sur ses qualités d'un bon entraîneur. Avec ce renouvellement de contrat, Paulo Duarte est en sursis, aucun Togolais ne va tolérer ses échecs surtout si le Togo n'est pas qualifié pour la CAN 2025. Pour le mondial dont les éliminatoires commencent ce jeudi, il peut bénéficier des excuses. « C'est un contrat clair dans sa totalité



Paulo Duarte

et lorsque l'objectif ne sera pas atteint, je serai le premier à partir. Je ne peux pas rester ici deux, trois ans sans résultats. Le Togo mérite un bel avenir et je suis là pour travailler pour l'avenir », a laissé entendre Paulo Duarte au renouvellement de son contrat.

Beaucoup de Togolais restent sceptiques quant à la réussite de Paulo Duarte à la tête de l'équipe togolaise. Avec quel effectif le sélectionneur compte-t-il faire des résultats sur les 16 mois que va durer ce nouveau contrat ? Il faut dire que le Togo n'a plus de joueurs à la trempe de l'effectif de 2004-2006 qui a amené le pays à la CAN 2006

en Egypte et au mondial de la même année en Allemagne. On ne fait rien pour construire une bonne équipe nationale compétitive au Togo. C'est en réalité le travail qu'il faut faire. Ce n'est pas justement ce que Paulo Duarte va faire. Il prendra les mêmes et il va recommencer exactement comme ce que Claude Leroy a fait avant lui. Le football togolais a besoin d'être reconstruit depuis la base pour aller au sommet. Il faut avoir un bon championnat solide et former les jeunes. Le Togo doit commencer par organiser le championnat des jeunes, participer aux compétitions des jeunes dans la sous-région, sur le con-

tinant et sur le plan mondial. Si cette politique n'est pas faite, on peut amener des entraîneurs les plus terribles du monde, on aura les mêmes résultats. Ils ne feront qu'avec les joueurs du moment qui jouent à l'extérieur dans les championnats de seconde zone. Le Togo regorge de talents, ce n'est qu'une question d'organisation. Il y a des centres de formation, que fait-on des talents qui y sont formés ? Il n'y a pas de championnat de jeunes pour que ces talents soient sélectionnés et former pour en faire des équipes nationales de différentes catégories. Ce travail ce n'est pas Paulo Duarte qui le fera. Le Togo a des formateurs, des entraîneurs locaux à qui on peut confier cette mission et mettre les moyens à leur disposition. Le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina-Faso ou encore le Nigéria ne font pas de la magie pour avoir des formations solides, c'est un travail à la base. Sans passer par cette politique à long terme, les entraîneurs expatriés viendront se faire de l'argent au Togo et partiront sans rien laisser au Togo.

M. Mazé

Journée mondiale du diabète : (suite de la page 6)

Dr Bernard Johnson nous parle de la maladie

bète, on peut citer l'âge supérieur à 45 ans avec un surpoids indice masse corporelle supérieur de 30kg/m², une sédentarité, un antécédent de diabète gestationnel, un antécédent d'accouchement d'un enfant de faible poids de naissance ou de grossesse avec un retard de croissance intra-utérin. On peut citer également l'hypertension artérielle, le tabagisme chronique, un antécédent de syndrome des ovaires polykystiques.

E.D.P : Quels sont ses symptômes ?

Dr Johnson : Le dia-

bète peut rester pendant des années, asymptomatique et il ne peut se déclarer qu'au moment où on est déjà arrivé au stade de complication. Mais il y a des signes révélateurs du diabète. Il s'agit d'une polydipsie c'est-à-dire une soif intense et répétée, une polyurie, envie excessive d'uriner, une polyphagie, une faim accrue avec perte de poids anormale, une fatigue extrême et une perte de tonus musculaire, des infections récurrentes, des troubles de vision. La liste est longue et non exhaustive.

E.D.P : Est-ce que

le diabète se guérit ?

Dr Jonson : La réponse à cette question a été toujours ambiguë et donne lieu à des débats souvent houleux. Pour moi la réponse simple et courte est qu'on ne guérit pas du diabète.

E.D.P : Quels conseils donner à la population pour éviter le diabète ?

DR Johnson : Parler de la prévention du diabète, est un sujet assez vaste. Pour moi il faut s'attaquer à tous les facteurs de risque, à tous les marqueurs de risque de diabète et aux petites solutions. Mais pour faire

court, la prévention du diabète se résume en quelques phrases. Avoir une bonne hygiène de vie. Elle se repose sur une double nécessité, une alimentation équilibrée, une activité physique régulière. L'objectif étant de mieux réguler le niveau de sucre dans le sang et de favoriser la perte de poids. Il est alors recommandé d'adopter au quotidien certains gestes tels que, pratiquer une activité sportive régulière 30 à 45 minutes de sport par jour, ce qui permet de réduire les risques des maladies cardiovasculaires et du

diabète. Une activité sportive soutenue est nécessaire en cas de surpoids avéré. Pour les enfants, le temps d'activité devrait être d'au moins une heure par jour. Avoir une alimentation diversifiée et équilibrée, limiter sa consommation de graisses saturées, limiter sa consommation de sucres et de sel, limiter sa consommation d'alcool, consommer des fruits et des légumes quotidiennement, augmenter la consommation de calcium chez les enfants, suivre régulièrement l'évolution de la courbe de poids des en-

fants et des adolescents. Essayer de limiter le temps passé devant les écrans en particulier, il faut savoir que la télévision n'est pas adaptée aux enfants de moins de trois ans. Limiter le stress, limiter le tabagisme. Ce que je voudrais encore ajouter c'est que quand on est malade, quel que soit la maladie, il faut se tourner vers les professionnels de santé qui sont mieux outillés pour vous donner des conseils et mieux vous traiter.

E.D.P : Je vous remercie Docteur.

Dr Johnson : merci.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à un avis de recrutement qui circule sur les réseaux sociaux

Il m'a été donné de constater qu'il circule depuis un certain temps sur les réseaux sociaux, un appel à candidature relatif au recrutement « **d'Agents de surveillance du territoire douanier** ».

L'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public que cet avis n'émane en aucun cas de lui et tient à souligner qu'il n'utilise ni les réseaux sociaux ni des applications de messagerie instantanée pour le recrutement de son personnel.

Toute information officielle de recrutement émanant de l'OTR est publiée sur son site web officiel (www.otr.tg) et à travers les médias traditionnels.

L'Office appelle le public à la vigilance et à s'abstenir de partager de telles informations douteuses sur les réseaux sociaux.

L'OTR prendra les mesures nécessaires pour identifier les responsables de ces actes afin de les traduire en justice conformément à la loi en vigueur au Togo.

Nous restons engagés à assurer la transparence dans nos processus de recrutement et à fournir des informations précises et vérifiables au public.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter l'OTR au 22 53 14 00 ou au 93 62 91 39.

Fait à Lomé, le 14 novembre 2023

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE